

Cahier des clauses techniques particulières

Lot n° 1 – Ordinateurs portables, stations d'accueil et prestations associées

Fourniture, préparation et déploiement d'équipements informatiques

Consultation n° 2026-GIPREM-INFO-01

DOCUMENT CONTRACTUEL

Les références de marque éventuellement proposées par les candidats doivent respecter ou dépasser les exigences minimales.

1. Objet du lot

Le présent lot porte sur la fourniture d'ordinateurs portables professionnels, de stations d'accueil et d'accessoires associés, ainsi que sur les prestations de préparation, d'intégration Microsoft 365, de déploiement, de garantie et, sur commande, de reprise des anciens équipements.

Le besoin immédiat envisagé porte sur trente-sept (37) ordinateurs portables et stations d'accueil. Cette indication est prévisionnelle et ne constitue ni un minimum contractuel ni un engagement de commande.

2. Principes généraux

- matériels neufs, de gamme professionnelle, en cours de commercialisation et non annoncés en fin de vie à la date de remise de l'offre ;
- homogénéité des références au sein d'un même bon de commande, sauf accord préalable du GIP ;
- compatibilité complète avec Windows 11 Professionnel, Microsoft 365, Entra ID, Intune et Windows Autopilot ;
- compatibilité garantie entre l'ordinateur, la station d'accueil et l'utilisation simultanée de deux écrans externes Full HD ;
- absence de logiciel publicitaire, d'antivirus d'essai ou de compte administrateur inconnu du GIP ;
- documentation, pilotes et mises à jour disponibles en français ou en anglais pendant la durée normale d'utilisation.

3. Profils d'ordinateurs portables

3.1 Profil standard

Caractéristique	Exigence minimale
Usage	Bureautique avancée, visioconférence, applications web et métiers, travail nomade.
Format	Écran de 13,5 à 14,5 pouces, dalle IPS ou technologie équivalente, antireflet.
Définition et luminosité	Au moins 1 920 × 1 080 pixels ; luminosité minimale de 300 cd/m ² .
Processeur	Architecture x86-64 de gamme professionnelle, commercialisée en 2024 ou après, au moins 6 cœurs physiques et compatible avec toutes les fonctions de sécurité de Windows 11 Pro.
Mémoire	16 Go minimum de mémoire DDR5 ou LPDDR5 ; configuration soudée admise si la capacité est de 16 Go ou plus.

Caractéristique	Exigence minimale
Stockage	SSD NVMe de 512 Go minimum.
Système	Windows 11 Professionnel 64 bits, licence authentique et activable par les mécanismes du constructeur.
Sécurité	TPM 2.0, Secure Boot, UEFI administrable, possibilité de chiffrement BitLocker, lecteur biométrique ou caméra compatible Windows Hello souhaité.
Réseau	Wi-Fi 6E minimum et Bluetooth 5.2 minimum.
Connectique	Au moins deux ports USB-C, dont un permettant l'alimentation et la sortie vidéo, et au moins deux ports USB-A. Toute restriction doit être signalée.
Audio/vidéo	Webcam Full HD avec obturateur physique, microphones intégrés et haut-parleurs adaptés à Teams.
Clavier	AZERTY français ; rétroéclairage souhaité.
Batterie et poids	Batterie d'au moins 50 Wh ; poids maximal, alimentation exclue, de 1,65 kg.
Alimentation	Adaptateur USB-C d'au moins 65 W fourni.
Garantie	Trois ans minimum, pièces, main-d'œuvre et transport inclus.

3.2 Profil renforcé

Le profil renforcé respecte toutes les exigences du profil standard et comporte au minimum 32 Go de mémoire vive et un SSD NVMe de 1 To. Le candidat précise les éventuelles autres améliorations proposées.

3.3 Matériel reconditionné — ligne facultative

Lorsque le BPU prévoit une ligne facultative de matériel reconditionné, le matériel proposé doit être de grade A, présenter un état esthétique homogène, disposer d'une batterie dont la capacité résiduelle est au moins égale à 85 % de sa capacité d'origine, bénéficier d'une garantie de trois ans et satisfaire à l'ensemble des exigences fonctionnelles du profil concerné. Les composants remplacés et les opérations de reconditionnement sont documentés.

4. Stations d'accueil et accessoires

Équipement	Exigence minimale
Station d'accueil	Connexion USB-C ou Thunderbolt compatible avec les ordinateurs proposés ; alimentation d'au moins 90 W ; un port RJ45 Gigabit ; au moins trois ports USB-A et un port USB-C ; au moins deux sorties vidéo numériques permettant deux écrans 1 920 × 1 080 à 60 Hz ; alimentation et câble hôte inclus.
Adaptateur secteur supplémentaire	USB-C Power Delivery, puissance compatible avec les ordinateurs, certification de sécurité applicable et câble secteur français.
Sacoche	Format adapté au matériel, poignée et bandoulière, compartiment accessoires, protection suffisante pour un usage professionnel.
Étiquetage	Étiquette patrimoniale durable fournie par le GIP ou produite selon son modèle ; position définie avec le GIP.

5. Préparation et intégration Microsoft 365

Les prestations sont exécutées en coordination avec ALOHIA, prestataire actuel du GIP pour l'administration de son environnement Microsoft 365, ou avec tout autre prestataire ultérieurement désigné. La répartition détaillée des responsabilités figure dans l'annexe commune.

- transmission, avant livraison, de la marque, du modèle, du numéro de série et, lorsque requis, de l'empreinte matérielle Windows Autopilot dans un fichier CSV exploitable ;
- enregistrement par le constructeur ou le fournisseur dans Windows Autopilot lorsque cette prestation est commandée ;
- mise à jour du BIOS/UEFI, des micrologiciels, des pilotes et de Windows avant remise au GIP ;
- pré-provisionnement Intune, lorsque commandé, au moyen du profil validé par ALOHIA ou le prestataire M365 désigné ;
- vérification du chiffrement, de la conformité, de l'application des profils et de la remontée d'inventaire, sans modification autonome du tenant ;
- remise d'un procès-verbal de préparation mentionnant les contrôles réalisés et les éventuelles réserves.

Le titulaire n'accède au tenant ou aux outils d'administration du GIP qu'après autorisation expresse. Tout accès est nominatif, temporaire, protégé par authentification multifacteur lorsque disponible et limité au strict besoin.

6. Déploiement sur site

Lorsque le bon de commande prévoit une installation sur site, le titulaire réalise, sur rendez-vous, la mise en place du poste, le raccordement à la station d'accueil et aux périphériques, la première ouverture de session accompagnée, les contrôles de réseau et d'affichage, ainsi que la remise d'une courte consigne d'usage à l'agent.

La migration de données locales n'est réalisée que si elle est expressément commandée. Les données sont traitées sous le contrôle du GIP, sans copie permanente par le titulaire.

7. Inventaire et livrables

- bordereau de livraison détaillé ;
- inventaire au format XLSX ou CSV comprenant au minimum : numéro de bon de commande, marque, modèle, numéro de série, adresse MAC lorsque disponible, identifiant patrimonial, date de livraison et durée de garantie ;
- fichier Autopilot, lorsqu'il est requis ;
- fiches techniques et liens vers les pilotes, micrologiciels et procédures de support ;
- procès-verbal de préparation et, le cas échéant, procès-verbal d'installation ;
- attestation d'effacement, de réemploi ou de traitement DEEE pour les équipements repris.

8. Délais maximaux

Prestation	Délai maximal
Commande de 1 à 10 ordinateurs	20 jours ouvrés à compter du bon de commande
Commande de 11 à 40 ordinateurs	30 jours ouvrés à compter du bon de commande
Transmission des données Autopilot	Au plus tard 5 jours ouvrés avant la livraison physique
Installation sur site	Dans les 10 jours ouvrés suivant la livraison ou à la date convenue avec le GIP
Prise en charge d'un incident de garantie	1 jour ouvré

Prestation	Délai maximal
Remise en service ou remplacement	5 jours ouvrés après qualification de la panne

Les délais plus favorables proposés dans le cadre de réponse technique deviennent contractuels.

9. Vérifications et admission

L'admission est subordonnée à la conformité physique et documentaire, au démarrage sans erreur, à la reconnaissance de la station d'accueil, au fonctionnement simultané de deux écrans externes, au réseau filaire, au Wi-Fi, à la caméra, au microphone, à l'enregistrement Autopilot/Intune lorsqu'il est commandé et à l'absence de compte ou logiciel non autorisé.

Une anomalie affectant l'usage, la sécurité, l'administration ou l'interopérabilité peut entraîner l'ajournement ou le rejet de l'équipement concerné.

10. Garantie et support

La garantie minimale est de trois ans à compter de l'admission. Elle couvre les pièces, la main-d'œuvre, le diagnostic, le transport aller-retour et la réinstallation des éléments nécessaires au fonctionnement. Aucun frais de dossier ou de transport ne peut être facturé.

Lorsque le support de stockage est susceptible de contenir des données du GIP, celui-ci peut demander sa conservation. Si cette faculté entraîne un coût, celui-ci doit avoir été prévu au BPU.

En cas d'immobilisation dépassant cinq jours ouvrés, le titulaire met à disposition un matériel de prêt ou procède au remplacement par un matériel au moins équivalent, sauf cause imputable au GIP.

11. Exigences environnementales

- communication de la durée de disponibilité des pièces, batteries, chargeurs et mises à jour ;
- priorité aux emballages recyclables et limitation des emballages individuels superflus ;
- possibilité de regrouper les livraisons ;
- reprise des emballages à la demande du GIP ;
- proposition facultative d'équipements reconditionnés conformes ;
- effacement sécurisé et orientation vers le réemploi avant recyclage lorsque le GIP commande la reprise.